



Rue de l'Ancien-Stand 2 Case Postale CH-1401 Yverdon-les-Bains

# D-CQ-01-56-Essais de pression par le concessionnaire

Lors de nouvelles installations, de changements d'appareils ou lors de modifications d'installation à gaz, des essais de pression de la partie modifiée doivent être effectués par le sanitaire concessionnaire agréé et attesté dans le PV de réception conformément à la Directive G1 de la SSIGE.

Cette fiche technique explique de quelle façon ces essais doivent être effectués afin d'éviter tout dommage sur l'installation.

#### Lors de nouvelle installation

L'installation entre la vanne du TRT et la ou les vannes de ou des appareils doit être testée à 100 mbar.

L'installation entre la ou les vannes de ou des appareils et l'appareil doit être testée à 22 mbar.

### Lors de modification se trouvant entre le TRT et la vanne d'appareils

L'installation entre la vanne du TRT et la ou les vannes des appareils doit être testée à 100 mbar.

# Lors de modifications se trouvant entre le TRT et la vanne d'appareils ainsi qu'entre la vanne d'appareil et l'appareil

L'installation entre la vanne du TRT et la ou les vannes de ou des appareils doit être testée à 100 mbar

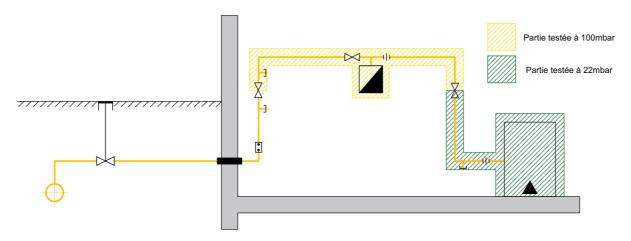
L'installation entre la ou les vannes de ou des appareils et l'appareil doit être testée à 22 mbar.

#### Temps de stabilisation

Le temps de stabilisation va varier selon la grandeur de l'installation. Il est recommandé pour une petite installation un temps de stabilisation de minimum 10 minutes.

#### Temps de l'essai de pression

Le temps de l'essai de pression conformément à la directive G1 de la SSIGE G1 est de 10 minutes par 50 litres de conduites.



## Le compteur peut-il rester en place lors des essais ?

Oui le compteur peut rester en place lors des essais à 100 mbar au maximum.

## Avec quel appareil de mesure puis-je effectuer les essais ?

- Les appareils certifiés tel que Testo, Dragger etc..
- Un manomètre tube en U à eau
- Un manomètre selon SN EN 837 permettant une précision de lecture supérieure à 1% de la pression de service

## Pourquoi deux essais à deux pressions différentes ?

Il n'est pas possible d'exécuter des essais à 100 mbar sur certains appareils sensibles tel que les cuisinières, les bloc gaz des chaudières etc. Il est demandé de faire un essai à 22 mbar afin de contrôler la partie entre la vanne de l'appareil et l'appareil en évitant d'abimer ce dernier avec une pression trop élevée.